

*Proposition présentée par les députés :
M^{me} et MM. Florian Gander, Daniel Sormanni,
Sandro Pistis, Patrick Dimier, Jocelyne Haller,
Jean-Marie Voumard, Francisco Valentin*

Date de dépôt : 27 novembre 2019

Proposition de motion

Donnons des ailes au Centre ornithologique de réadaptation de Genthod

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que le Centre ornithologique de réadaptation existe depuis 1975 ;
- qu'il fonctionne essentiellement grâce à ses bénévoles ;
- qu'il est le principal partenaire des services cantonaux (police du lac, pompier, gendarmerie, etc.) pour la sauvegarde de la protection de l'avifaune d'une manière plus générale ;
- qu'il contribue à sensibiliser la population sur les questions environnementales,

invite le Conseil d'Etat

à évaluer, de concert avec la direction du Centre ornithologique de réadaptation de Genthod, les moyens nécessaires à lui allouer afin de pérenniser ses activités en préservant durablement l'avifaune locale.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le Centre ornithologique de réadaptation situé à Genthod assure depuis 45 ans de nombreuses actions en faveur de l'avifaune et de la sauvegarde des oiseaux. Cette association à but non lucratif peut compter à l'heure actuelle sur le soutien de l'Etat, qui met gracieusement à sa disposition un terrain de 4000 mètres carrés. Toutefois, la totalité des personnes qui œuvrent au service du centre sont bénévoles, en dépit du large éventail de prestations qu'elles délivrent année après année et qui participe de manière globale à l'amélioration du bien commun.

Sans lister de manière exhaustive l'ensemble des activités du centre, il convient de rappeler que celles-ci s'articulent autour des soins prodigués aux animaux de la faune sauvage locale et de leur réadaptation à leur milieu naturel, sans oublier le volet sensibilisation auprès de la population, tous publics confondus, des jeunes élèves aux résidents d'EMS. Il est même possible aux personnes qui le désirent d'effectuer des stages qui sont dispensés par les bénévoles de l'association.

Il s'agit donc aujourd'hui d'apporter une certaine reconnaissance au travail effectué par ce centre dont la pérennisation pourrait être mise à mal et devenir incertaine si elle devait continuer à fonctionner en se basant uniquement le volontarisme de ses membres et la générosité de certains bienfaiteurs ponctuels. Cela viendrait aussi confirmer, mais avec des mesures concrètes, l'élan écologiste que la population appelle régulièrement de ses vœux.

Par ailleurs, on sait que l'activité humaine tout comme le développement frénétique de Genève au cours des dernières années ont contribué à la destruction des biotopes qui constituent l'habitat naturel de la faune. L'usage de pesticides dans l'agriculture, ou encore l'abatage d'arbres tant décriés à au sein du canton n'ont en rien amélioré la situation.

C'est pourquoi cette motion, si elle est acceptée, permettrait d'entendre ce que les principaux acteurs sur le terrain pourraient nous dire à ce propos. Pour toutes ces raisons, le groupe MCG vous remercie de réserver un bon accueil à la présente motion.